



Déclaration FCPE Escalquens Conseil d'École du Petit Bois 19 Mars 2019

La FCPE a suivi attentivement l'adoption du projet de loi Blanquer dite de « l'école de la confiance ». Nous y lisons la volonté du Ministre de l'éducation d'imposer des transformations importantes, tant dans l'organisation de l'École, que dans les contenus à enseigner.

Les sujets d'inquiétudes et de contestation ne manquent pas :

- La création d'établissements publics des savoirs fondamentaux sans accord des communautés éducatives, incluant notamment un recentrage des enseignements dispensés sur le fameux "*lire-écrire-compter-respecter autrui*". **Cette conception du métier d'enseignant**, réduite à des fonctions d'exécution et des enseignements centrés sur les « fondamentaux », **est simplement rétrograde.**
- **Le recours aux étudiants pour effectuer des remplacements dans les classes**, est inacceptable : c'est d'enseignants complètement formés, correctement rémunérés, et en nombre suffisant, dont les enfants ont besoin en cas de remplacement.
- La disparition du CNESCO (conseil national d'évaluation du système scolaire), au profit d'un Conseil d'évaluation de l'école sous tutelle directe du ministère, équivaut à la **fin de l'évaluation indépendante des politiques éducatives.**
- L'apparente générosité de développement scolaire en maternelle n'est en réalité qu'un prétexte pour contraindre les collectivités territoriales à financer les écoles maternelles privées. **Cette obligation de financer les écoles privées se fera naturellement aux dépens des écoles publiques.**
- Concernant l'inclusion des élèves handicapés à l'école, les mesures sont bien trop timides. Citons notamment le statut de leurs accompagnants (AESH), dont la précarité n'est aucunement résolue dans la loi.
- La loi Blanquer va même jusqu'à ouvrir la voie à un renoncement à l'instruction obligatoire pour les enfants étrangers. Quelle honte !
- L'installation obligatoire des deux drapeaux français et européens, ainsi que la Marseillaise, répondent plus à certaines obsessions identitaires qu'à un véritable apprentissage de la citoyenneté.

La FCPE dénonce une loi qui ne répond pas à la nécessité d'améliorer le service public d'éducation pour assurer la réussite de tous les élèves et l'élévation du niveau de qualification. L'amélioration de notre système éducatif exige une construction concertée et ambitieuse et des moyens humains à la hauteur de l'enjeu pour l'ensemble de la communauté éducative.

En conséquence, le Conseil local d'Escalquens exprime son soutien plein et entier à l'ensemble des enseignants du Petit Bois qui contestent cette loi, qu'ils aient fait le choix de le faire aujourd'hui par la cessation de travail ou non.

Nous invitons l'ensemble des parents à bien prendre la mesure de la loi Blanquer dite de « l'école de la confiance » : la confiance ne se décrète pas. N'hésitez pas à vous rapprocher de nous pour plus d'information, à signer la pétition nationale à l'initiative des représentants des enseignants, et utiliser toutes les formes de mobilisations en cours sur cette loi néfaste pour nos enfants, et in fine la société.



Les représentants FCPE au Conseil d'école du Petit Bois.